

Intitulé Diplôme : Certificat de Spécialisation Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés

Niveau : 3

Lieu : ISETA ALTERNANCE

Code diplôme : Habilitation régionale DRAAF

Date d'ouverture : septembre 2013

Nombre de place : 15

Durée de la formation : 1 an

Statut : salarié

Type de contrat : contrat de professionnalisation

Type d'alternance : 1 semaine en centre par mois en respectant la saisonnalité

Heures de formation : 560 heures en centre de formation

Objectif

Le jardinier de golf et d'entretien des sols sportifs engazonnés met en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf ou d'un terrain de sport. Il en assure l'entretien. Ce jardinier est employé par un golf (de 9 à plus de 27 trous), une entreprise paysagiste spécialisée dans l'aménagement et l'entretien de terrains de golf ou de sols sportifs engazonnés ou dans une collectivité territoriale.

- Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport.
- Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport.
- Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels.
- Organiser son activité dans le respect de la réglementation.

Conditions d'entrée

- Etre titulaire d'un CAPA / BEPA / BPA / Bac Pro dans le domaine des espaces verts et aménagements paysagers, ou justifier d'au moins 1 an d'expérience dans l'un de ces domaines (Possibilité d'intégrer ce cursus sur dérogation)

- Avoir 16 à 25 ans révolus, Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus

NB : Pas de conditions d'âge pour toute personne en situation de handicap reconnu, compatible avec la formation.

Modalités d'inscription et d'accompagnement :

- Retirer un dossier de candidature
- Participer à un entretien individuel et/ou accompagnement, individuel et collectif pour la recherche d'entreprise
- Signer un contrat de professionnalisation

L'inscription définitive sera prononcée à l'issue d'un entretien avec le candidat, ainsi que la présentation de l'aptitude à la conduite délivrée par la médecine du travail.

Type d'entreprises d'accueil :

Au sein d'un golf (de 9 à plus de 27 trous), une entreprise paysagiste spécialisée dans l'aménagement et l'entretien de terrains de golf ou de sols sportifs engazonnés ou dans une collectivité territoriale.

Poursuite d'études ●●●

CS Arrosage Intégré

CS Intendant de Parcours de Golf

Débouchés professionnels ●●●

Jardinier de terrains sportifs engazonnés (grands terrains de jeux : football, rugby, baseball, golf, hippodrome...)

Répartition horaires et modalités d'examen ●●●

Cette formation de 560 heures se déroule en quatre unités capitalisables:

UC concernée	Objectif à atteindre	Mode d'évaluation
UC 1	Etre capable de mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité.	Pratique en entreprise et entretien d'explicitation
UC 2	Etre capable d'assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf.	Pratique en entreprise et entretien d'explicitation
UC3	Etre capable d'assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité.	Pratique en entreprise et entretien d'explicitation
UC4	Etre capable d'organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur.	Pratique en entreprise

Le contenu de la formation du certificat de spécialisation « jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés » s'appuie sur le référentiel du brevet d'études professionnelles agricoles « aménagement de l'espace », spécialité travaux paysagers.

La qualification est délivrée par l'acquisition de quatre Unités Capitalisables acquises tout au long de l'année de formation

La formation est séquencée en quatre unités capitalisables (UC). Chacune de ces UC est indépendante. La validation d'une UC est liée à l'acquisition des objectifs à atteindre à l'intérieur de cette même UC.

Un plan d'évaluation détaillé des épreuves certificatives est porté à la connaissance des apprenants, après validation par le président de jury.

Unités capitalisables	Enseignements des UC	Heures pédagogique en face à face	Formateurs	TOTAL heures des UC
UC I Être capable de mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Milieu golfique CACES 8 SST Agronomie Réseaux drainage Réseau irrigation Préparation des sols Maçonnerie paysagère Sols sportifs engazonnés Aménagement paysager Examen UC 	20 heures 21 heures 12 heures 07 heures 16 heures 10 heures 08 heures 18 heures 48 heures 14 heures 7 heures	DRUILHE JF TISSEUR F. RIAN H. CERRONE A. BECK C. LAPERRIERE G. DRUILHE JF MERMILLOD N. MULLER S. MERMILLOD N. CERRONE A.	181h
UC II Être capable d'assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf	<ul style="list-style-type: none"> Technique de tonte Recyclage déchets Rénovation gazons Irrigation Fertilisation Ennemis des gazons Gestion des déchets/produits phyto. Taille des végétaux Permis tronçonneuse Examen UC 	2 heures 2 heures 38 heures 8 heures 21 heures 21 heures 21 heures 12 heures 12 heures 7 heures	MARTIN H. MENEGUIN C. DRUILHE JF LAPERRIERE G. COCHARD H. COCHARD H. MENEGUIN C. MERMILLOD N. BEDOUIN C. CERRONE A.	144h
UC III Être capable d'assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des réseaux Entretien équipements Agroéquipement Examen UC 	4 heures 2 heures 49 heures 7 heures	LAPERRIERE G. CERRONE A. MARTIN H. CERRONE A.	62h
UC IV Être capable d'organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de chantier Anglais technique Visites techniques, voyage d'étude, rencontres des acteurs Examen UC structure de stage 	5 heures 16 heures 29 heures	CERRONE A. CARIMANTRAN C. CERRONE A. CERRONE A.	50h
Préparation et organisation de travaux pratiques liés à l'organisation d'une compétition internationale de golf	<ul style="list-style-type: none"> Préparation Mise en pratique semaines (36 et 37) 	8 heures 76 heures	CERRONE A. CERRONE A. HARCOURT F.	84h
V.A.E	<ul style="list-style-type: none"> Validation des acquis 	39 heures	CERRONE A.	39h
TOTAL DES HEURES EN FORMATION : 560h				
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement du stagiaire dans sa formation 	Estimé à 16h	CERRONE A.	16h
TOTAL DES HEURES EN FORMATION + ACCOMPAGNEMENT : 576h				

Équipe pédagogique habilitée par le DRAAF

Plateaux techniques

- Une salle équipée d'un vidéo projecteur,
- Salle informatique avec logiciel spécifique de CAO/DAO
- Possibilité pour les stagiaires utiliser une photocopieuse
- Participation et mise en place d'une compétition internationale « Evian Championship » stage de 15 jours
- Travaux pratiques mise en place sol sportif engazonné 2 jours

Les plus (voyages, actions diverses...)

- Participation à la mise en place d'une compétition internationale l'Evian Championship
- Formation de 10h en vue de passer le Pass Carte Verte
- Dans le cadre de cette formation, les apprenants passent ou renouvellent le certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Une préparation à la conduite en sécurité de 21h se référant à la R372m catégorie N°8, une attestation de formation lui sera délivrée. ainsi qu'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux AIPR
- Une formation + test permis tronçonneuse catégorie ECC1
- Un réseau fidélisé de partenaires d'entreprises
- Plus de 30 ans d'expérience dans la formation en aménagements paysagers
- Des intervenants experts dans le domaine du paysage, des professionnels comme intervenants

Taux de réussite examens

2017 : 100% 2018 : 100% 2019 : 100%